

BANQUE CHAABI DU MAROC

Société Anonyme au capital de 57 478 000 euros

Siège social : 49, avenue Kléber - 75016 PARIS

722 047 552 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 30 mai 2022

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Caisses, banques	33 365	50 740
Créances sur les établissements de crédit	54 465	72 526
Opérations avec la clientèle	236 585	191 743
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 966	7 824
Participations et autres titres détenus à long terme	191	150
Parts dans les entreprises liées	0	2
Immobilisations incorporelles	14 046	14 336
Immobilisations corporelles	16 446	16 696
Autres actifs	5 263	5 040
Comptes de régularisation	16 959	20 835
TOTAL ACTIF	385 287	379 892

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les établissements de crédit	155 059	150 379
Opérations avec la clientèle	157 716	153 502
Autres passifs	7 715	7 531
Comptes de régularisation	12 436	15 718
Provisions pour risques et charges	809	556
Capitaux propres hors FRBG :		
- Capital souscrit	47 478	47 478
- Réserves	10 327	10 241
- Ecart de réévaluation	0	- 30
- Report à nouveau	- 5 483	- 3 666
- Résultat de l'exercice	- 872	- 1 816
TOTAL PASSIF	385 287	379 892

HORS-BILAN	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés :		
- Engagements de financement	1 778	2 712
- Engagements de garantie	81 837	47 622
- Engagements sur titres	1 799	1 799
Engagements reçus :		
- Engagements de garantie	381 265	306 172

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produit assimilés	4 576	4 713
Intérêts et charges assimilés	1 034	905
Commissions (produits)	2 895	2 601
Commissions (charges)	221	243
Autres produits d'exploitation bancaire	47 397	45 732
Autres charges d'exploitation bancaire	1 851	1 540
PRODUIT NET BANCAIRE	51 762	50 359
Charges générales d'exploitation	47 360	45 560
Dot. aux amort. et aux prov. s/immob. inc. et corp.	4 239	4 304
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	164	495
Coût du risque	- 2	- 635
RESULTAT D'EXPLOITATION	161	- 140
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	161	- 140
Résultat exceptionnel	- 889	- 1 509
Impôt sur les bénéfices	- 144	- 167
RESULTAT NET	- 872	- 1 816

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.

FAITS CARACTERISTIQUES. Après une année 2020 marquée par une crise économique mondiale d'une ampleur inégalée, 2021 s'est caractérisée par une reprise économique. Le retour de la croissance mondiale qui s'établit à 5,9 % en 2021 s'est déroulé de manière progressive et hétérogène dans les différentes régions du monde. Les Etats-Unis et la Chine restent les moteurs essentiels de la croissance même si leur élan ralentit. Pour sa part, la zone euro est sortie de la récession à partir du deuxième trimestre 2021 et atteint un record historique avec une augmentation du PIB de 5,2 % après avoir enregistré une baisse de 6,4 % en 2020, et ce malgré le coup de frein du 4^e trimestre 2021, affecté par la résurgence des contaminations au Covid. Fait notable : après avoir été parmi les plus affectés en 2020, ce sont l'Italie et la France qui ont tiré la performance de la zone avec des hausses respectives de 6,5 % et 7 %. L'Espagne s'est située dans la moyenne avec une croissance de 5 % tandis que l'Allemagne, qui avait certes mieux résisté pendant la crise, n'a progressé que de 2,8 % pénalisée par le poids de son secteur économique automobile particulièrement affecté par la pénurie de semi-conducteurs. Dans ce contexte, l'inflation tirée par la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires est repartie et a atteint 5 % en Europe, le plus haut taux depuis 25 ans et le chômage est en baisse parfois de manière très significative comme en France. Ces évolutions s'expliquent par la poursuite dans ces pays de politiques économiques conjoncturelles, tant budgétaires que monétaires massives destinées à atténuer les effets de la crise économique liée au Covid. Par contre, dans de nombreux autres pays, la situation a continué à se dégrader, entravée par le faible accès aux vaccins et une réponse politique limitée, en particulier dans les pays à bas revenus. Les perspectives 2022 pour l'économie mondiale sont incertaines et les prévisions ont été revues à la baisse (4,4 % contre 4,9 % fin 2021 et pour la zone euro 4 % au lieu de 4,3 %) : au risque épidémique lié à l'émergence de nouveaux variants s'ajoutent l'accélération de l'inflation avec le rebond du prix de l'énergie et des produits alimentaires, la persistance des difficultés d'approvisionnement et surtout la montée des tensions géo politiques renforcée par la guerre en Ukraine. Dès 2019, notre Groupe a lancé une réflexion afin de définir sa feuille de route stratégique pour la période 2020-2026 et les

nouvelles inflexions sur les missions, la vision et les valeurs du Groupe dont l'objectif est d'être un groupe bancaire panafricain à vocation inclusive, un leader continental offrant la meilleure expérience clients/collaborateurs/partenaires. Dans ce cadre, s'inscrivent le budget 2022 et le plan à moyen terme 2022-2024 de l'ensemble des entités du Groupe ainsi que les sujets prioritaires qui en découlent, à savoir : le renforcement de l'efficacité commerciale afin de développer davantage de création de valeur, l'approche différenciée et rentable pour les segments de clientèle avec une exigence de qualité, le positionnement sur les nouveaux métiers (banque participative et moyens de paiement), la transformation digitale et data, la poursuite du développement de la banque à l'international et ce, tout en recherchant l'optimisation des charges et en renforçant la maîtrise des risques.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION. Règles et méthodes

comptables. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, notamment le règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables. Les méthodes de présentation et d'évaluation utilisées sont identiques à celles de l'exercice précédent. Les comptes annuels intègrent les comptes des différentes succursales établies en Europe. Les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€) sauf indication contraire. **Créances et dettes sur les établissements de crédit.** Les créances et dettes sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances et dettes relatives à des opérations bancaires sur les établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont ventilées entre créances et dettes à vue et créances et dettes à terme. Les intérêts courus et non échus sont comptabilisés en créances ou dettes rattachées. **Créances sur la clientèle.** Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus et non échus sont calculés au prorata temporis et comptabilisés en créances rattachées. Le déclassement des clients en douteux comptable est réalisé dès lors que le Tiers présente des impayés supérieurs ou égaux à 90 jours sur ses crédits consommation, ou supérieurs à 180 jours dans le cas des crédits immobiliers. Le déclassement est réalisé trimestriellement sur la base des données de gestion transmises par la Direction des risques. Ce déclassement est effectué sur l'ensemble du périmètre client suivant le principe de contagion. Retour en encours sain : le classement en encours douteux peut être abandonné et l'encours de ce fait, porté à nouveau en encours sain, lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. Les intérêts sur encours douteux sont comptabilisés conformément aux termes du contrat. Ils entrent dans la base du calcul de la provision des pertes probables avérées. Les créances dont le recouvrement est devenu incertain font l'objet d'une provision pour dépréciation de façon à couvrir les pertes éventuelles. **Produits de financements éthiques.** Les financements immobiliers octroyés à la clientèle dans le cadre du principe dit de « MOURABAHA » sont assimilés à des crédits ordinaires. Ce type de financement est caractérisé par des étapes successives conformément aux principes islamiques et à l'instruction fiscale n° 4/FE/S1/10 : acquisition du bien immobilier par la BCDM ; revente du bien au client majorée de la marge de la BCDM après un instant de raison ; octroi d'un crédit vendeur pour une durée contractuelle ne pouvant dépasser 15 ans ; étalement du remboursement du crédit vendeur sur la durée contractuelle. Lors de l'acquisition d'un bien par la BCDM, l'emploi est comptabilisé jusqu'à sa revente sous la rubrique « Comptes de stock » pour la valeur d'achat des biens majorée des frais accessoires (notaires, commissions,...). Au terme de la vente des biens à la clientèle, le crédit vendeur est comptabilisé sous la rubrique « Autres concours à la clientèle ». Comptabilisée respectivement sous les rubriques « Produits constatés d'avance », « charges constatées d'avance », la marge dégagée sur l'opération et les dépenses non incluses dans le prix de vente est rapportée en résultat en fonction de la durée contractuelle. **Dettes envers la clientèle.** Les dettes envers la clientèle sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature. Elles sont ventilées en comptes d'épargne et autres dépôts. Les intérêts courus et non échus sont calculés au prorata temporis et comptabilisés en dettes rattachées. **Portefeuille - titres.** Conformément au règlement 2014-07 de l'ANC, les titres d'investissement ont été acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Ils ont été enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est portée en produit sur la durée de vie des titres. Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes éventuelles ne font pas l'objet d'une dépréciation, sauf en cas de risque de défaillance de l'émetteur des titres. Les titres de placement, en vertu des mêmes règlements, sont enregistrés également à la date d'achat pour leur prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché des titres font l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. **Provisions pour risques et charges.** Les provisions pour risques et charges sont constituées à la clôture de l'exercice pour couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables. En application du principe de prudence, les charges et les litiges liés à l'activité bancaire ont été identifiés et provisionnés en fonction du risque maximum. Les provisions pour litiges sont évaluées, au cas par cas, et en concertation avec les Conseillers de la Banque. **Opérations en monnaies étrangères.** Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et les charges non encore réglés à la date de clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. **Conversion des comptes des succursales autonomes (hors zone euro).** Les comptes des succursales autonomes hors zone euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture : les postes du bilan et du compte de résultat sont convertis en euros au taux de clôture ; l'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat. **Immobilisations.** Tous les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production à l'actif. Ils sont amortis sur leur durée de vie estimée, soit de 1 à 10 ans. Les droits au bail et autres éléments incorporels acquis dans le cadre de l'implantation des agences bancaires sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont dépréciés si, à la date de la clôture, leur évaluation à leur juste valeur est inférieure à leur valeur d'acquisition. Lorsque les modalités d'amortissement fiscal diffèrent des modalités d'amortissement comptables, la différence d'amortissement est comptabilisée en provisions réglementées. Les immobilisations corporelles figurent au coût historique diminué des amortissements calculés sur la durée réelle d'utilisation des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissements sont les suivants : Immeuble d'exploitation : linéaire 20 ans, Agencement et mobilier : linéaire 10 ans, Matériel informatique : linéaire 5 ans. **Enregistrement des produits et des charges.** Les intérêts et commissions assimilés sont comptabilisés pour leur montant couru constaté prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts qui correspondent à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN.
NOTE 1 - CAISSES, BANQUES CENTRALES ET CCP (Ventilation par zone géographique).

Nature des créances	France	Belgique	Espagne	Italie	Allemagne	Angleterre	2021	2020
Caisses.....	4 412	2 570	613	1 433	0	44	9 071	10 674
Banques centrales et CCP	23 959	293	0	28	13	0	24 294	40 067
TOTAL	28 371	2 863	613	1 460	14	44	33 365	50 740

NOTE 2 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Ventilation par zone géographique et en fonction de la durée résiduelle restant à courir). L'essentiel des dépôts est placé auprès de banques européennes de premier rang.

Echéances des créances	A moins de 3 mois	2021	2020
Créances à terme	11 195	11 195	18 112
Créances à vue	43 212	43 212	54 348
Créances rattachées.....	58	58	66
TOTAL	54 465	54 465	72 526
Dont France	33 516	33 516	56 786
Dont Belgique.....	3 238	3 238	389
Dont Espagne.....	6 468	6 468	4 923
Dont Italie	2 458	2 458	4 361
Dont Pays-Bas	4 300	4 300	2 413
Dont Allemagne.....	2 784	2 784	2 575
Dont Angleterre.....	1 701	1 701	1 080

NOTE 3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE. Les créances sur la clientèle se ventilent comme suit :

Par durée résiduelle.

Nature des créances	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans	2021	2020
Créd. à la clientèle (*)	19 150	20 946	33 675	48 424	122 195	87 308
Créa. commerciales.....	91 998	21 179	179	-	113 356	102 697
Comptes débiteurs.....	365	-	-	-	365	471
Créa. dout. brutes.....	1 565	-	-	-	1 565	3 065
Dépréciations	- 1 091	-	-	-	- 1 091	- 1 949
Créances rattachées.....	100	95	-	-	196	150
TOTAL	112 087	42 221	33 853	48 424	236 585	191 742

(*) Les Crédits à la clientèle se ventilent comme suit : Crédits immobilier : 87 539 K€ (dont 55 286 K€ de crédits Vendeur Mourabaha, contre 56 132 K€ en 2020), Crédits de trésorerie : 3 662 K€, Crédits à l'équipement : 30 994 K€.

Par zone géographique.

Nature des créances	France	Belgique	Espagne	Italie	2021	2020
Crédits à la clientèle.....	116 339	3 990	572	1 294	122 195	87 308
Créa. commerciales.....	113 356	-	-	-	113 356	102 697
Comptes débiteurs.....	273	38	-	53	365	471
Créa. dout. nettes.....	282	172	19	1	473	1 116
Créances rattachées.....	196	1	-	-	197	150
TOTAL	230 447	4 200	591	1 348	236 585	191 742

NOTE 4 - TITRES A REVENU FIXE ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE. Le portefeuille de la banque se décompose comme suit :

	2021	2020
Titres de placement :		
- Emprunt du Royaume du Maroc	7 731	7 801
- Créances rattachées.....	235	23
TOTAL	7 966	7 824

Les titres d'investissement sont constitués d'obligations d'Etat du Royaume du Maroc rémunérées au taux de 1,50 % à échéance du 27/11/2031 souscrites à l'émission. La valeur de marché au 31/12/2021 est de 7 388 K€.

NOTE 5 - IMMOBILISATIONS. Immobilisations incorporelles. Le détail des immobilisations incorporelles est le suivant :

Nature des immobilisations	2021	2020
Droit au bail	482	483
Frais d'établissement.....	270	270
Logiciels	13 295	13 584
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	14 046	14 336

Immobilisations corporelles. Le détail des immobilisations corporelles est le suivant :

Nature des immobilisations	2021	2020
Terrains	1 018	1 018
Constructions	9 784	8 975
Autres immobilisations corporelles	5 644	6 704
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	16 446	16 696

L'évolution des immobilisations brutes au cours de l'exercice est reprise ci-après :

	Ouv.	Acquis.	Cess.	Clôture
Logiciels	25 308	2 129	196	27 241
Droit au bail	504	-	-	504
Frais d'établissement.....	270	-	-	270
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 082	2 129	196	28 015
Terrains	1 018	-	-	1 018
Constructions	13 064	1 164	590	13 638
Autres immobilisations corp.	30 630	621	793	30 458
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 712	1 785	1 383	45 114
TOTAL	70 794	3 914	1 579	73 129
Dont France	45 217	3 142	90	48 269
Dont Belgique.....	8 494	239	1 297	7 436
Dont Espagne.....	6 527	319	-	6 846
Dont Italie	4 475	105	93	4 487
Dont Pays-Bas	2 521	-	-	2 521
Dont Allemagne.....	1 999	29	-	2 028
Dont Angleterre.....	1 560	79	98	1 541

L'évolution des amortissements au cours de l'exercice est la suivante :

	Ouv.	Aug.	Dim.	Clôture
Logiciels	11 724	2 310	89	13 945
Droit au bail	22	1	-	23
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 746	2 311	89	13 968
Constructions	4 090	105	341	3 854
Autres immobilisations corporelles	23 926	1 428	515	24 839
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 016	1 533	856	28 693
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	39 762	3 844	945	42 661
Dont France	20 299	2 913	90	23 122
Dont Belgique.....	5 687	74	821	4 940
Dont Espagne.....	4 970	558	1	5 527
Dont Italie	3 245	165	32	3 378
Dont Pays-Bas	2 521	1	-	2 522
Dont Allemagne.....	1 818	60	-	1 878
Dont Angleterre.....	1 222	73	-	1 295

NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

	2021	2020
Débiteurs divers	2 209	2 158
Dépôts de garantie	1 633	1 451
Biens acquis dans le cadre d'opération Mourabaha	1 421	1 430
TOTAL	5 263	5 040

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	2021	2020
Valeurs à l'encaissement	187	509
Produits à recevoir	10 661	16 068
Charges constatées d'avance.....	1 204	1 059
Divers (*)	4 908	3 198
TOTAL	16 959	20 835

Dont France	8 019	9 054
Dont Belgique.....	1 417	2 457
Dont Espagne.....	1 405	3 159
Dont Italie	4 797	3 060
Dont Pays-Bas	464	1 248
Dont Allemagne.....	666	1 453
Dont Angleterre.....	191	402

(*) Ce montant prend en compte l'élimination de 1 345 K€ entre les succursales.

INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN.
NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT. Les dettes envers les établissements de crédits se décomposent, par durée résiduelle et par zone géographique, de la façon suivante :

Echéances des dettes	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total 2021	Total 2020
Dettes à terme.....	9 735	130 000	139 735	130 000
Dépôts ordinaires	14 621	-	14 621	19 405
Dettes rattachées	35	421	456	444
Autres sommes dues	248	-	248	530
TOTAL	24 638	130 421	155 059	150 379
Dont France	17 985	130 421	148 406	139 503
Dont Belgique.....	83	-	83	175
Dont Espagne.....	2 022	-	2 022	3 834
Dont Italie	1 700	-	1 700	2 876
Dont Pays-Bas	1 223	-	1 223	1 639
Dont Allemagne.....	1 289	-	1 289	2 017
Dont Angleterre.....	337	-	337	335

NOTE 9 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE. Les dettes envers la clientèle se décomposent, par durée résiduelle et par zone géographique, de la façon suivante :

Dettes envers la clientèle	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total 2021	Total 2020
Dépôts et comptes ordinaires	140 416	-	140 416	135 691
Comptes d'épargne à régime spécial	14 816	-	14 816	15 244
Comptes à terme	-	25	25	25
Autres sommes dues	2 451	-	2 451	2 537
Dettes rattachées	8	-	8	5
TOTAL	157 691	25	157 716	153 502
Dont France	123 532	-	123 532	122 992
Dont Belgique.....	15 995	-	15 995	14 286
Dont Espagne.....	5 631	25	5 656	5 141
Dont Italie	12 448	-	12 448	10 940
Dont Pays-Bas	25	-	25	77
Dont Allemagne.....	40	-	40	47
Dont Angleterre.....	19	-	19	18

NOTE 10 - AUTRES PASSIFS. Les autres passifs correspondent principalement aux dettes fiscales et sociales à la clôture de l'exercice.

Créditeurs divers	2021	2020
Dettes fiscales.....	878	755
Dettes sociales.....	5 028	5 247
Divers	1 809	1 529
TOTAL	7 715	7 531
Dont France	5 462	5 497
Dont Belgique.....	277	270
Dont Espagne.....	315	229
Dont Italie	1 457	1 311
Dont Pays-Bas	76	91
Dont Allemagne.....	85	92
Dont Angleterre.....	45	42

NOTE 11 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	2021	2020
Valeurs en recouvrement	63	1
Charges à payer	1 290	1 362
Produits constatés d'avance	9 194	6 810
Divers (*)	1 989	7 545
TOTAL	12 537	15 718
Dont France	10 904	13 529
Dont Belgique	629	659
Dont Espagne	388	331
Dont Italie	488	1 078
Dont Pays-Bas	42	35
Dont Allemagne	57	63
Dont Angleterre	30	22

(*) Ce montant prend en compte l'élimination de 1 345 K€ entre les succursales.

NOTE 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.

	Ouv.	Aug.	Reprise	2021
Provisions pour risque de l'activité bancaire ...	26	88	0	114
Mémoire de travail	261	0	0	261
Provisions pour litige	269	222	57	434
TOTAL	556	310	57	809

Les provisions pour risques et charges ont été déterminées afin de couvrir le risque maximum estimé.

NOTE 13 - CAPITAUX PROPRES. Le capital est divisé en 544 018 actions de même catégorie. La BANQUE CENTRALE POPULAIRE (BCP) détient 543 672 soit 99,94 % actions au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

Fonds propres	2020	Affect.	Autres variat.	Résul. de l'exer.	2021
Capital	47 478	-	-	-	47 478
Réserves légales	2 202	-	-	-	2 202
Réserves statutaires	8 039	-	-	-	8 039
Report à nouveau	- 3 666	- 1 816	-	-	- 5 483
Ecart de conversion	- 30	30	86	-	86
Résultat de l'exercice	- 1 816	1 816	-	- 872	- 872
TOTAL	52 206	30	86	- 872	51 450

La perte de l'année 2021 d'un montant de - 872 239,07 euros sera affecté de la manière suivante : Report à nouveau antérieur : - 5 482 570,70 euros, Résultat de l'exercice : - 872 239,07 euros, Total report à nouveau après affectation : - 6 354 809,77 euros.

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT.

NOTE 14 - INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.

Produits des opérations	2021	2020
Avec les établissements de crédit	298	525
Avec la clientèle	4 278	4 188
TOTAL	4 576	4 713
Dont France	4 301	4 398
Dont Belgique	181	212
Dont autres succursales étrangères	94	103

NOTE 15 - INTERETS ET CHARGES ASSIMILES.

Charges sur opérations	2021	2020
Avec les établissements de crédit	928	788
Avec la clientèle	105	117
TOTAL	1 034	905
Dont France	945	835
Dont Belgique	36	41
Dont autres succursales	53	29

NOTE 16 - COMMISSIONS. Les commissions correspondent aux prestations bancaires effectuées auprès de la clientèle ou utilisées par la société. Le résultat de ces opérations est le suivant :

Commissions	2021	2020
Commissions perçues	2 895	2 601
Commissions versées	- 221	- 243
TOTAL	2 673	2 359
Dont France	1 648	1 278
Dont Belgique	281	303
Dont autres succursales étrangères	745	778

NOTE 17 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE. Les autres produits d'exploitation bancaire sont principalement composés des prestations réalisées pour le compte de la BANQUE CENTRALE POPULAIRE.

Autres produits d'exploitation bancaire	2021	2020
Opérations de change	884	124
Engagements de garantie	1 056	1 129
Produits de moyens de paiement	1 245	1 070
Opérations faites en commun	58	45
Commission sur activité d'assistance à la BCP	43 553	42 976
Intérêts sur titres	138	158
Autres produits	464	231
TOTAL	47 397	45 732
Dont France	29 288	27 583
Dont Belgique	3 310	3 557
Dont Espagne	5 788	5 595
Dont Italie	3 446	3 647
Dont Pays-Bas	2 541	2 435
Dont Allemagne	2 080	2 247
Dont Angleterre	944	668

NOTE 18 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2021	2020
Charges sur opérations de change	527	244
Engagements de garantie reçus	123	22
Charges sur moyens de paiements	528	630
Quote-part sur opérations bancaires	532	498

Charges diverses d'exploitation bancaire	130	139
Charges sur opérations de titres	12	8
TOTAL	1 851	1 540
Dont France	1 295	950
Dont autres succursales étrangères	556	590

NOTE 19 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION. Les charges générales d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

Charges générales d'exploitation	2021	2020
Charges du personnel	31 716	30 151
Salaires et traitements	21 333	20 358
Charges sociales	7 445	7 105
Charges de retraite	2 264	2 042
Impôts et taxes sur les rémunérations	673	646
Impôts et taxes	777	949
Services extérieurs	14 867	14 460
Locations	3 537	3 300
Transports et déplacements	345	415
Autres services extérieurs	10 985	10 745
TOTAL	47 360	45 560
Dont France	31 951	30 259
Dont Belgique	3 193	3 200
Dont Espagne	4 731	4 844
Dont Italie	3 191	3 033
Dont Pays-Bas	1 552	1 543
Dont Allemagne	2 099	2 112
Dont Angleterre	642	569

NOTE 20 - COUT DU RISQUE. Le coût du risque correspond au solde net des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation des actifs détenus sur la clientèle (encours douteux) et sur les risques et charges, ainsi que des pertes et récupérations sur créances clientèle.

Coût du risque	2021	2020
Dotation nette de provision clientèle	857	- 298
Pertes nettes sur créances	- 896	- 143
Reprise nette de provision pour risques et charges	36	- 194
PROFIT NET SUR COUT DU RISQUE	- 2	- 635
Dont France	- 49	- 242
Dont autres succursales étrangères	46	- 393

NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS. Le solde net des produits et charges exceptionnels est principalement constitué par : le coût des départs et litiges RH (- 522 K€) ; hausse prorata TVA (+ 52 K€) ; coût avocat (- 97 K€) ; coût avocat et conseil (Espagne) (- 145 K€) ; coût lié à la crise sanitaire Covid-19 (- 36 K€) ; l'assainissement des suspens (+ 25 K€) ; dotation aux amortissements (- 78 K€) ; divers charges et produits exceptionnels (- 88 K€).

	2021	2020
Produits exceptionnels	309	121
Charges exceptionnelles	- 1 198	- 1 630
Résultat exceptionnel	- 889	- 1 509
Dont France	- 578	- 886
Dont Belgique	- 18	- 44
Dont Espagne	- 89	- 80
Dont Italie	- 53	- 1
Dont Pays-Bas	- 134	- 108
Dont Allemagne	- 16	- 386
Dont Angleterre	-	- 4

NOTE 22 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES.

	Résultat comptable	Impôts	Résul. net
Résultat courant France	- 609	0	- 609
Résultat courant succursales étrangères	771	- 144	626
RESULTAT COURANT	161	- 144	17
Résultat exceptionnel France	- 578	0	- 578
Résultat exceptionnel succursales étrangères	- 312	0	- 312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 889	0	- 889
Total France	- 1 187	0	- 1 187
Total succursales étrangères	459	- 144	315
TOTAL	- 728	- 144	- 872

Ces ventilations ne tiennent pas comptes des retraitements intra-succursales.
Détail par succursale.

Succursales	Résul. net	IS
France	- 1 187	-
Belgique	- 529	-
Espagne	39	- 61
Italie	82	- 68
Pays-Bas	747	-
Allemagne	- 179	-
Angleterre	154	- 15
TOTAL	- 872	- 144

INFORMATIONS SUR LE HORS-BILAN.

NOTE 23 - ENGAGEMENTS DONNES	2021	2020
Engagements de financement donnés :		
- En faveur de la clientèle	1 778	2 712
- Dont opérations Mourabaha	-	752
Engagement de garanties donnés :		
- En faveur des établissements de crédit	81 712	47 469
- En faveur de la clientèle	125	153

NOTE 24 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES. En raison de ses activités, banque de détail et de services à destination de sa maison mère, la BANQUE CHAABI DU MAROC n'intervient pas sur les marchés à terme et par conséquent n'a aucun engagement à ce titre. Au cours des exercices antérieurs, des abandons de créances ont été consentis par la maison mère avec une clause de retour à meilleure fortune. Il n'y a pas eu d'abandon de créances cette année. L'engagement restant en cours concerne la succursale belge et s'élève à 1 799 K€.

NOTE 25 - ENGAGEMENTS RECUS. Les engagements reçus des établissements de crédit proviennent de la maison mère BCP, ou d'autres banques du Groupe et viennent en garantie d'engagements donnés par la BCDM.

	2021	2020
Engagement de garanties reçues :		
- Reçus des établissements de crédit	328 199	290 021
- Reçus de la clientèle	53 066	16 151
- Dont opérations Mourabaha	50 142	14 126

INFORMATIONS DIVERSES.

NOTE 26 - ECRITURES/EVENEMENTS POST CLOTURE. Au vu du contexte géopolitique et des tensions politiques en Russie et l'Ukraine, la BANQUE CHAABI DU MAROC n'a aucune exposition dans ces deux états. En date du 07/01/2022 l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé d'une augmentation de capital social de BANQUE CHAABI DU MAROC, d'un montant de 10 000 000 euros (dix millions d'euros). Le 23/02/2022, date à laquelle le Conseil d'administration a acté la réalisation définitive de l'augmentation de capital, qui est porté à 57 478 000 euros.

NOTE 27 - SUCCURSALES EUROPEENNES. Au 31/12/2021, le nombre de succursales européennes est de 6 (six).

NOTE 31 - IMPLANTATION PAR PAYS ET CONTRIBUTION DES SUCCURSALES EUROPEENNES DANS L'ACTIVITE GLOBALE DE LA BCDM.

BANQUE CHAABI DU MAROC - IMPLANTATIONS PAR PAYS. Informations au titre de l'article L. 511-45 du CMF - Exercice 2021.

Dénomination	Nationalité code ISO 3166	Adresse				Effectifs (ETP) 2021	PNB (+/-)	%	Chiffre d'affaires	
		Zone 1	Code postal	Localité	Code pays					%
CHAABI BANK FRANCE (1)	FR	49, avenue Kléber	75016	PARIS	FR	276	34 289 978	66,5	36 734 155	67,3
CHAABI BANK ALLEMAGNE (1)	DE	Graf-Adolf-Str. 89	40210	DÜSSELDORF	DE	16	2 005 096	3,9	2 016 692	3,7
CHAABI BANK ANGLETERRE (1)	GB	224, Edgare road-W21DH	W21DH	LONDON	GB	6	882 761	1,7	911 324	1,7
CHAABI BANK BELGIQUE (1)	BE	62, boulevard du Midi	B1000	BRUXELLES	BE	29	3 034 788	5,9	3 424 332	6,3
CHAABI BANK ESPAGNE (1)	ES	35, avenue Doctor Arce	28002	MADRID	ES	49	5 421 824	10,5	5 440 194	10,0
CHAABI BANK ITALIE (1)	IT	Viale Nazario Sauro 14	20124	MILANO	IT	30	3 552 485	6,9	3 641 667	6,7
CHAABI BANK PAYS-BAS (1)	NL	De Clercqstraat 55	1053 AD	AMSTERDAM	NL	10	2 404 298	4,7	2 449 187	4,5

(1) Etablissements de crédit et entreprise d'investissement de l'EEE.

NOTE 32 - ENGAGEMENT RETRAITE. A leur départ en retraite, les salariés de la BANQUE CHAABI DU MAROC perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La Banque a décidé de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient. L'évaluation des indemnités de départ à la retraite prend en compte les avantages accordés par la convention collective des banques. Au 31/12/2021, les engagements de retraite s'élevaient à 697 K€, et les primes d'ancienneté à 262 K€.

NOTE 33 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION. L'information n'est pas fournie car elle reviendrait à fournir une information individuelle.

NOTE 34 - PRETS ACCORDES AUX ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS RESPONSABLES. Aucun prêt n'a été accordé en 2021 à des administrateurs et dirigeants responsables de la Banque.

NOTE 35 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élevaient à 282 K€ TTC.

NOTE 36 - SOCIETE CONSOLIDANTE. La BCDM est consolidée par la : BANQUE CENTRALE POPULAIRE, Société Anonyme à Conseil d'administration de droit Marocain, 101, boulevard Mohammed Zerktouni, 20100 CASABLANCA - MAROC.

NOTE 37 - SUBVENTIONS PUBLIQUES. La BCDM n'a pas perçu en 2021 de subventions publiques.

AFFECTATION DU RESULTAT. L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2021 d'un montant de - 872 239,07 euros, de la manière suivante : Résultat à nouveau antérieur : - 5 482 570,70 €, Résultat de l'exercice : - 872 239,07 €, Total report à nouveau après affectation : - 6 354 809,77 €. **Distribution des dividendes au cours des trois derniers exercices.** Néant.

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES. Opinion. En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BANQUE CHAABI DU MAROC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014. **Justification des appréciations - Points clés de l'audit.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance

NOTE 28 - EFFECTIFS L'effectif au 31/12/2021, s'élève à 407 salariés.

NOTE 29 - MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES		
	2021	2020
Actif	13 671	5 824
Passif	7 340	362
TOTAL BILAN	385 388	379 892

NOTE 30 - OPERATIONS AVEC LE GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE		
	2021	2020
Produits	43 733	45 817
Charges	603	618
Comptes bancaires figurant à l'actif	35 696	59 083
Comptes bancaires figurant au passif	152 851	147 526
Engagements au titre des abandons de créances	1 799	0
Engagement de garanties reçues de la BCP	136 648	131 341
Engagement de garanties données à la BCP	0	4 689
Engagements de garanties reçues des sociétés du groupe	106 537	78 012
Engagements de garanties données des sociétés du groupe	54 322	44 111

les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Risque de crédit. Risque identifié.** De par son activité, votre Société accorde différents types de crédits à la clientèle dont des produits de trade finance et de finance islamique (crédit Mourabaha). Cette activité génère un risque de perte lequel est couvert par des dépréciations. Celles-ci sont déterminées sur base individuelle et constituent une estimation significative pour l'établissement des comptes et font appel au jugement de la direction. Le recours à des estimations entraîne un risque de mauvaise estimation des provisions individuelles. **Réponse du Commissaire aux comptes face à ce risque.** Nous avons : revue du traitement comptable des différentes typologies de crédit à la clientèle ; revue du dispositif de décalassement des clients en douteux comptables ; échanges avec la direction des risques et la direction des engagements, prise de connaissance des décisions des comités WL, revue ciblée de dossiers de crédit ; appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. **Système d'information. Risque identifié.** La fiabilité et la sécurité des systèmes d'information jouent un rôle clé dans la préparation des comptes de BCDM. L'appréciation des contrôles généraux informatiques sur les principaux applicatifs concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière, représente un point clé de l'audit. En particulier, l'existence d'un dispositif de contrôle des droits d'accès aux systèmes d'information et des niveaux d'autorisation en fonction des profils de collaborateurs constitue un contrôle clé pour limiter le risque de fraudes ou d'erreurs imputables à des modifications inappropriées du paramétrage des applicatifs ou des données qui leur sont sous-jacentes. **Réponse du Commissaire aux comptes face à ce risque.** Nous avons : revue de la cartographie des systèmes d'informations ; suivi de la migration informatique ; évaluation des contrôles généraux informatiques (gestion des accès aux applications et aux données, gestion des changements et des développements relatifs aux applications, gestion de l'exploitation informatique) sur les systèmes significatifs (notamment le core banking) ; revue des rétrocessions de BCP à BCDM concernant l'activité MdM ; revue des écritures manuelles. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire. **Information relative au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 du Code de commerce. **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires. Désignation du Commissaire aux comptes.** Nous avons été nommés Commissaire aux comptes de la société BANQUE CHAABI DU MAROC par l'Assemblée Générale du 28/05/2015. Au 31/12/2021, le Cabinet MAZARS était dans la 7^e année de sa mission sans interruption. Paris, le 13 mai 2022, Le Commissaire aux comptes, MAZARS : Charles DE BOISRIOU, Associé. Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la banque sis 49, avenue Kléber - 75016 PARIS.